

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15/05/2017 réuni en séance ordinaire à la salle de l'Ancienne Ecole à 18h30

**Présidé par :** Jacques NIVON, Maire

**Secrétaire de séance :** Marie France CORREARD

**PRESENTS:** Jacques NIVON  
Marie France CORREARD  
Emile MALLET  
Daniel GRANDIN  
Fabrice ARNAUD  
Ernst LOPES CARDOZO  
Gérard NELH

**EXCUSEE:** Marie BODY

## **0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE :**

Daniel fait remarquer qu'au paragraphe 5 « Jacques » doit être remplacé par « Le Maire ». Outre cette remarque le compte rendu de la réunion du 10/04/2017 est approuvé à l'unanimité.

## **1 – RECONDUCTION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MARIE CHRISTINE ROUVIER :**

Le Maire rappelle qu'il avait signé un contrat de travail pour Marie Christine Rouvier le 26 Juin 2014 pour assurer l'entretien des bâtiments communaux à raison de 2 heures par semaine. Ce CDD de 3 ans arrive à son terme. Il devient donc nécessaire de renouveler ce contrat pour les trois années à venir. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Le Maire propose de passer Marie Christine à l'échelon 6 de la grille indiciaire territoriale « adjoint technique territorial ». Le Conseil accepte à l'unanimité.

## **2 – DELIBERATION DEMANDEE PAR LE SDED POUR DES TRAVAUX A LEOUX :**

Suite à notre demande de mettre à la norme trois branchements particuliers à Léoux, le SDED a fait une étude et nous a transmis un projet de mise à la norme de ces liaisons par enfouissement. Après examen du plan fourni, Emile pense qu'il faut éviter, si possible, la partie qui passe sur la voie communale pour deux raisons : le projet présenté croise deux fois la conduite d'eau potable communale et la tranchée va à coup sûr endommager l'enrobé. Il semble qu'il y ait possibilité d'éviter la voie communale. Ernst remarque qu'il faut poser la condition que le SDED enfouisse en même temps une conduite pour la fibre optique. Le Maire indique qu'il va entrer en contact avec le SDED pour évoquer ces problèmes. Quelle que soit la solution technique retenue, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux. Il est à noter que le SDED prend en charge l'ensemble des coûts liés à cette opération.

## **3 – CHOIX DEFINITIF POUR LES PLAQUES DE RUES ET NUMEROS D'HABITATIONS :**

M. Garcia de la société ROCHETAILLEE EMAIL est venu le 27 Avril dernier nous présenter ses différentes propositions. Les quatre Conseillers présents ont retenu des couleurs et ont pensé qu'un blason n'était pas nécessaire. En fonction des choix émis, la société a envoyé des échantillons présentés au cours de la réunion. L'ensemble du Conseil valide mais souhaiterait voir une maquette

précise pour donner un accord définitif. Certains Conseillers sont réservés sur les mats galvanisés proposés. Voir s'il n'y a pas une autre solution dans la même gamme de prix ?

#### **4 – ETUDE HYDRAULIQUE :**

Nous avons enfin reçu l'étude hydraulique liée au projet de création de 5 lots constructibles sur les parcelles E 133 et E 135. Cette étude nous oblige à réaliser des travaux importants pour l'écoulement des eaux pluviales. Le bureau d'études CEREG va intégrer dans le projet les prescriptions de cette étude afin d'en définir le coût. Daniel Peyre, chargé d'affaires du bureau CEREG, doit remettre les plans modifiés et le chiffrage dernière semaine de mai.

#### **5 – DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :**

La déclaration préalable déposée par Jean Raspail a été acceptée. Elle concerne des modifications d'ouvertures sur le bâtiment principal et la rénovation de l'ancien puits situé dans la cour.

M. Sprimont, nouveau propriétaire de la maison Capisano à Léoux, a déposé une déclaration préalable qui est en cours d'instruction par le service ADS de la communauté de communes.

#### **6 – QUESTIONS DIVERSES :**

- En ce qui concerne la voirie communautaire, le Maire précise que la commune devrait disposer de 16800 € HT de travaux pour l'année 2017. La date et l'organisation de ces travaux ne sont pas encore connues.
- ENS : Ernst projette un panneau d'information préparé par Vincent Raymond du CENRA destiné à sensibiliser les personnes qui fréquentent les gorges du Léoux sur la nécessité de protéger ce site. Le Conseil est unanime sur le texte et demande que 3 panneaux soient posés : un au pied des gorges côté St May, un sur le chemin du canal et un à Léoux au départ du chemin de la Botte. Ernst présente ensuite un autre panneau d'information concernant l'ENS de Villeperdrix qui est prévu d'être posé au bord de la RD 570 avant Rochesourde. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.
- Daniel demande à ce qu'une réunion de travail soit consacrée à la rénovation de l'ancienne école de Léoux. Le Maire propose qu'au préalable on fasse ou on fasse faire un relevé des bâtiments existants afin de voir les aménagements possibles.